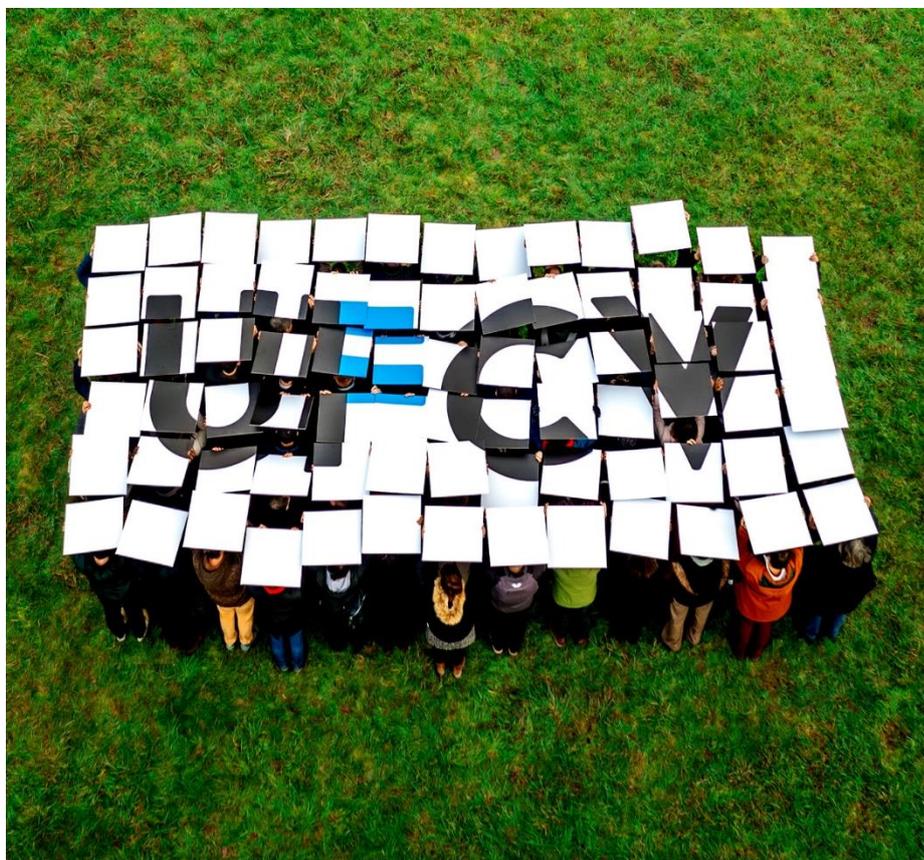


MAISON DE
LA RÉGION
STRASBOURG



Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Mention – animateur d'activités et de vie quotidienne

CPJEPS AAVQ STRASBOURG 2024

N° CARIF: GE1376905

Choisissez un métier qui recrute !



formation.grandest.fr



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI ?

Objectifs de la formation :

Diplôme d'Etat de niveau III (CAP-BEP) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Avec cette formation, vous êtes reconnu comme professionnel de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif, de collectivités territoriales ou au sein d'accueil de loisirs. Décret n°2019-144 du 26 février 2019. Arrêté du 30/07/2019

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Durée et lieu :

Dates Strasbourg : Du 04/11/2024 au 27/06/2025

Durée totale de la formation :

	1057 heures
Enseignement théorique :	448 heures
Stage en entreprise/chez l'employeur	609 heures

Formation en alternance

Du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et de 13h30-17h00

Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Emplois Visés

Animateur socio-éducatif Animateur périscolaire

Animateur enfance-jeunesse Animateur sportif

Animateur de loisirs au quotidien Etc...

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206 ; N° fiche RNCP : 32369 ; Code CPF : 311047



POUR QUI ?

Demandeurs d'emploi, salariés souhaitant se qualifier,
Personnes en reconversion ayant un projet professionnel confirmé en lien avec les métiers de l'animation

Statut des stagiaires

- Stagiaire salarié (4928 €)
- Stagiaire apprenti (18-29ans) Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e)
- Stagiaire demandeur d'emploi rémunéré : son statut restera le même avec la même rémunération, A défaut, le stagiaire percevra une rémunération par Laremu (dossier Région Grand Est)

Inscription

- Inscription sur dossier, auprès des conseillers missions locales et Pôle Emploi ou directement sur votre espace personnel Pôle Emploi



QUEL CONTENU ?

Objectifs

- Comprendre l'environnement social, économique et institutionnel de l'action d'animation
- Assurer la sécurité physique, matérielle et affective du public
- Établir des relations de travail et une bonne communication avec les partenaires du terrain
- Proposer des activités adaptées aux besoins

Contenus

UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- Se situer dans sa structure et son environnement
- Contribuer au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans sa structure

UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes

- Accueillir les publics
- Encadrer les groupes dans la vie quotidienne

UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation des activités

UC4 : Animer des activités

- Conduire des activités, les encadrer et les évaluer



BON À SAVOIR

FINANCEMENT

- Formation financée par la Région Grand Est (dans le cadre du programme régional de formation)
 - Par l'employeur pour les salariés
 - Par le CFA pour les apprentis

EXIGENCES PREALABLES

- Avoir 16 ans
- Avoir complété le dossier d'inscription
- Satisfaire aux tests de sélection

UFCV

formation professionnelle



Date de mise à jour : 27/03/2024

La Région
Grand Est

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



ENGAGEMENT QUALITÉ

- ✓ Certification Qualiopi n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :
- ✓ Actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ✓ Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>
- ✓ Référencement DataDock



& troubles DYS'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).



BON À SAVOIR

INFORMATIONS COLLECTIVES

Strasbourg : 6 juin, 2 juillet et 12 septembre 2024
à 9h30 à l'AEP Kammerhof
Sans inscription / Réunions d'informations

SELECTIONS

Strasbourg: 7 et 8 octobre 2024
Épreuve écrite, entretien de motivation

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

12 septembre 2024

BON À SAVOIR

Passage du PSC1 premiers secours

Équivalences d'unités capitalisables
Nous consulter



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc.
- De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires
- L'action de formation dispose :
 - d'un fond documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation
L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire
 - d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action
 - d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisé
- Tout au long de la formation, il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation
- Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

UFCV Grand EST 13 Porte du Miroir 68100 Mulhouse
Tel: 03 88 15 52 35 • Mail: formationpro-al@ufcv.fr
<https://formation-professionnelle.ufcv.fr/>
Association loi 1901 • Siret : 775 685 621 2101 125
N° déclaration d'activité : 1175 08969 75
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.

Formation ouverte et à distance

- ✓ Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).
- ✓ La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités d'obtention de la certification

- ✓ L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :
 - Les UC1, UC2 et UC3 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
 - L'UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.
- ✓ Certification partielle. Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.
- ✓ Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

- ✓ L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations.
- ✓ Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports à dispenser l'action de formation.
- ✓ De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.
- ✓ Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Modalités de contrôle de connaissances

- Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)
- Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :
 - Avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
 - Évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.
- Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Référentiel de certification

Positionnement (84 heures)

UC 1 : Participer au projet de la structure (49 h)

UC 2 : Animer des temps de vie quotidienne de groupe (98 h)

UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe (105 h)

UC 4 : Animation d'activités en direction d'un groupe (112 h)



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

UFCV Grand EST 13 Porte du Miroir 68100 Mulhouse

Tel: 03 88 15 52 35 • Mail: formationpro-al@ufcv.fr

<https://formation-professionnelle.ufcv.fr/>

Association loi 1901 • Siret : 775 685 621 2101 125

N° déclaration d'activité : 1175 08969 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Calendrier prévisionnel 2024/2025

CPIEPS PRF Région Strasbourg 2024 2025



Organisme :	UFCV	Affaire n° :	2250452
Dates de l'action :	Du 4 novembre 2024 au 27 juin 2025	Lot n° :	230043
		N° marché :	17658
Période en centre :	448h	Intitulé du lot :	Parcours vers un métiers niveau 3 CPIEPS AAVQ 2024 2025 Strasbourg
Période en entreprise :	609h	Bassin ou territoire :	Strasbourg

2024																																						
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre					
L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE
1			1			1			1			1			1			1			1			1			1			1								
2			2			2			2			2			2			2			2			2			2			2								
3			3			3			3			3			3			3			3			3			3			3								
4			4			4			4			4			4			4			4			4			4			4								
5			5			5			5			5			5			5			5			5			5			5								
6			6			6			6			6			6			6			6			6			6			6								
7			7			7			7			7			7			7			7			7			7			7								
8			8			8			8			8			8			8			8			8			8			8								
9			9			9			9			9			9			9			9			9			9			9								
10			10			10			10			10			10			10			10			10			10			10								
11			11			11			11			11			11			11			11			11			11			11								
12			12			12			12			12			12			12			12			12			12			12								
13			13			13			13			13			13			13			13			13			13			13								
14			14			14			14			14			14			14			14			14			14			14								
15			15			15			15			15			15			15			15			15			15			15								
16			16			16			16			16			16			16			16			16			16			16								
17			17			17			17			17			17			17			17			17			17			17								
18			18			18			18			18			18			18			18			18			18			18								
19			19			19			19			19			19			19			19			19			19			19								
20			20			20			20			20			20			20			20			20			20			20								
21			21			21			21			21			21			21			21			21			21			21								
22			22			22			22			22			22			22			22			22			22			22								
23			23			23			23			23			23			23			23			23			23			23								
24			24			24			24			24			24			24			24			24			24			24								
25			25			25			25			25			25			25			25			25			25			25								
26			26			26			26			26			26			26			26			26			26			26								
27			27			27			27			27			27			27			27			27			27			27								
28			28			28			28			28			28			28			28			28			28			28								
29			29			29			29			29			29			29			29			29			29			29								
30			30			30			30			30			30			30			30			30			30			30								
31			31			31			31			31			31			31			31			31			31			31								

Total HE/HC 2024	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	98	35	déc	70	35
------------------	------	------	------	-----	-----	------	------	------	------	-----	-----	----	----	-----	----	----

2025																																						
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre					
L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE	L	HC	HE
1			1			1			1			1			1			1			1			1			1			1								
2			2			2			2			2			2			2			2			2			2			2								
3			3			3			3			3			3			3			3			3			3			3								
4			4			4			4			4			4			4			4			4			4			4								
5			5			5			5			5			5			5			5			5			5			5								
6			6			6			6			6			6			6			6			6			6			6								
7			7			7			7			7			7			7			7			7			7			7								
8			8			8			8			8			8			8			8			8			8			8								
9			9			9			9			9			9			9			9			9			9			9								
10			10			10			10			10			10			10			10			10			10			10								
11			11			11			11			11			11			11			11			11			11			11								
12			12			12			12			12			12			12			12			12			12			12								
13			13			13			13			13			13			13			13			13			13			13								
14			14			14			14			14			14			14			14			14			14			14								
15			15			15			15			15			15			15			15			15			15			15								
16			16			16			16			16			16			16			16			16			16			16								
17			17			17			17			17			17			17			17			17			17			17								
18			18			18			18			18			18			18			18			18			18			18								
19			19			19			19			19			19			19			19			19			19			19								
20			20			20			20			20			20			20			20			20			20			20								
21			21			21			21			21			21			21			21			21			21			21								
22			22			22			22			22			22			22			22			22			22			22								
23			23			23			23			23			23			23			23			23			23			23								
24			24			24			24			24			24			24			24			24			24			24								
25			25			25			25			25			25			25			25			25			25			25								
26			26			26			26			26			26			26			26			26			26			26								
27			27			27			27			27			27			27			27			27			27			27								
28			28			28			28			28			28			28			28			28			28			28								
29			29			29			29			29			29			29			29			29			29			29								
30			30			30			30			30			30			30			30			30			30			30								
31			31			31			31			31			31			31			31			31			31			31								

Total HE/HC 2025	janv	70	70	févr	49	91	mars	42	105	avr	49	91	mai	28	91	juin	42	91	juil		août		sept		oct		nov		déc	
------------------	------	----	----	------	----	----	------	----	-----	-----	----	----	-----	----	----	------	----	----	------	--	------	--	------	--	-----	--	-----	--	-----	--

Offre	Formation en centre	Formation en entreprise	Total
Nombre d'heures	448,00	609,00	1 057,00
Nombre de jours	64,00	87,00	151,00
Moyenne nombre d'heures / jour	7,00	7,00	7,00